

COMPTES ANNUELS

1001PACT GREENGO

Exercice du 23/02/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



118-130 AV Jean Jaures

75169 PARIS

Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

SIRET : 91102271300018

NAF : 6630Z

Compte de résultat

Compte de résultat		Du 23/02/2022 au 31/12/2022		
		France	Exportation	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :	- De biens			
	- De services	4 725		4 725
Chiffre d'affaires net		4 725		4 725
Production :	- Stockée			
	- Immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
	PRODUITS D'EXPLOITATION			4 725
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *				4 731
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
	CHARGES D'EXPLOITATION			4 731
* Y compris :	- Redevances de crédit-bail mobilier			
	- Redevances de crédit-bail immobilier			
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-6
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	PRODUITS FINANCIERS			
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	CHARGES FINANCIERES			
	RESULTAT FINANCIER			
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-6

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)

Au 31/12/2022

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Participation des salariés

(impôts sur les bénéfices)

TOTAL DES PRODUITS

4 725

TOTAL DES CHARGES

4 731

BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)

-6

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU
30 juin 2023**

Le trente juin deux-mille vingt-trois à quinze heure, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 24 bis rue du Rhin, 75019 Paris, sur convocation du Président adressée par voie électronique (l' « Assemblée Générale »).

Il a été établi une feuille de présence, signée par chaque participant présent à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 133 associés détenant 132 100 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Monsieur Pierre Schmidtgall préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés au siège social 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

Le Président présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'année 2022. Puis, il ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première Résolution

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir une

1001PACT GREENGO

Société par actions simplifiée à capital variable

Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
911022713 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

perte de -6,10 euros.

donne quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 126 900

Voix contre : 4 000

Abstentions : 1 200

Deuxième Résolution

Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

constate qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 126 800

Voix contre : 4 000

Abstentions : 1 300

1001PACT GRENGO
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19
911022713 R.C.S. Paris
(la « *Société* »)

Troisième Résolution
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à -6,10 euros de la manière suivante :

La perte de l'exercice s'élevant à -6,10 euros,
Le report à nouveau antérieur à 0,00 euros,
L'affectation de la perte au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à -6,10 euros

Affectation :

-6,10 euros au poste « report à nouveau » débiteur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 428 893,90 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice comptable, il n'y a donc jamais eu de distribution de dividendes sur un exercice précédent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 130 800

Voix contre : 0

Abstentions : 1300

Quatrième résolution
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à :

Voix pour : 131 900

Voix contre : 0

Abstentions : 200

« Certifié Conforme »

Monsieur Pierre Schmidtgall
Président



COMPTES ANNUELS

1001PACT GREENGO

Exercice du 23/02/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



118-130 AV Jean Jaures

75169 PARIS

Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

SIRET : 91102271300018

NAF : 6630Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 23/02/2022 au 31/12/2022		
	Brut	Net	Net
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations évaluées selon mise en équivalence			
Autres participations	428 800		428 800
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
	ACTIF IMMOBILISÉ	428 800	428 800
Actif circulant			
Stocks et en-cours			
Matières premières, autres approvisionnements			
En-cours de production : - De biens			
- De services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Autres	405		405
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	2 741		2 741
Charges constatées d'avance	243		243
	ACTIF CIRCULANT	3 388	3 388
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
	TOTAL ACTIF	432 188	432 188

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 23/02/2022	Au 31/12/2022
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	428 900	428 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
- Légale			
- Statutaires ou contractuelles			
Réserves :			
- Réglementées			
- Autres			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			-6
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		428 894	
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
- Risques			
Provisions pour :			
- Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
- Autres des établissements de crédit			
Emprunts et dettes :			
- Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Fournisseurs et comptes rattachés		2 206	
Dettes :			
- Fiscales et sociales		513	
- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		575	
EMPRUNTS ET DETTES		3 294	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		432 188	

COMPTES ANNUELS

1001PACT GREENGO

Exercice du 23/02/2022 au 31/12/2022

Bilan au 31/12/2022



118-130 AV Jean Jaures

75169 PARIS

Certifiés conformes,

Pierre Schmidgall
Président

SIRET : 91102271300018

NAF : 6630Z

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 432 188 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -6 euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 23/02/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

- Générales, agencements et aménagements constructions

Installations : - Techniques, matériel et outillage

- Générales, agencements et aménagements divers

Matériel : - De transport

- De bureau et informatique, mobilier

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations financières

Participations évaluées par mise en équivalence

- Participations

Autres : - Titres immobilisés 428 800

Prêts et autres immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

TOTAL GÉNÉRAL

428 800

428 800

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		

Frais d'établissement et de développement

Autres postes d'immobilisations incorporelles

TOTAL

Terrains

Constructions : - Sur sol propre

- Sur sol d'autrui

- Gales, agencets et aménagt. const.

Installations : - Techniques, matériel et outillage

- Gales, agencets et aménagt. divers

- De transport

Matériel : - De bureau et informatique, mob.

Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

TOTAL

Participations évaluées par mise en équivalence

- Participations

428 800

Autres : - Titres immobilisés

Prêts et autres immobilisations financières

TOTAL

428 800

TOTAL GENERAL

428 800

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Réglementées

- Reconstitution des gisements

Provisions pour :

- Investissements
- Haussse des prix

Amortissements dérogatoires

Provisions pour prêts d'installation

Autres provisions réglementées

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Risques et charges

- Litiges
 - Garanties données aux clients
 - Pertes sur marché à terme
 - Amendes et pénalités
 - Pertes de change
- Provisions pour :
- Pensions et obligations
 - Impôts
 - Renouvellement des immobilisations
 - Gros entretien et grandes révisions
 - Charges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	---	---	--------------------------------

Dépréciations

- Incorporelles
- Corporelles

Immobilisations :

- Titres mis en équivalence
- Titres de participation
- Financières

Sur stocks et en cours

Sur comptes clients

Autres provisions pour dépréciation

DEPRÉCIATIONS				
TOTAL GÉNÉRAL				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises :				
- Financières				
- Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Commentaires : néant